



Vol. II.—No. 46.

MONTREAL, JEUDI, 16 NOVEMBRE, 1871.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
{ PAR NUMERO, 7 CENTS.

LE DISCOURS DU TRONE.

Tous nos lecteurs ont sans doute déjà vu le discours prononcé par notre Lieutenant-Gouverneur à l'ouverture de la première session du deuxième Parlement de Québec. Comme l'on s'y attendait et comme la chose avait été annoncée, cette harangue, bien écrite, ne promet qu'un maigre programme à nos législateurs.

Le Gouvernement se félicite de sa politique sur la colonisation, sur les chemins à lisses en bois et les chemins de fer, et émet l'intention de développer davantage cette politique pour donner une plus puissante impulsion à notre commerce, à notre agriculture et à notre industrie. L'immigration a aussi été l'objet de ses préoccupations et il espère d'excellents résultats des nouveaux agents nommés et des nouvelles mesures adoptées.

Il y a un paragraphe, que nous citons beaucoup, sur la fameuse question du partage de la dette entre Québec et Ontario. On constate avec satisfaction que le Gouvernement Fédéral n'a pas voulu donner suite à la prétendue sentence de MM. Gray et McPherson et Sir Narcisse ajoute : "... quelle que soit la nature des démarches qui pourront être faites à cet égard, j'ai assez de confiance dans l'esprit d'équité qui règne dans notre Confédération dans l'appréciation que l'on fera de l'importance de cette Province, pour croire que justice nous sera rendue."

L'allusion est aussi énergique que transparente, et l'on devra en tenir compte à Ottawa. Pauvre Colonel Gray, le Haut-Canada n'aura même pas à le remercier de sa faiblesse et de sa dégradante condescendance aux vœux de la chère Province-Sœur ! L'Opinion Publique, qui est une feuille reconnaissante, en portera le deuil avec tout le Bas-Canada.

La seule mesure promise est une loi pour améliorer l'administration de la justice. Il était temps ! Attendons, avant de louer le gouvernement, les détails de la loi. Que l'on sache bien que le public ne se contentera pas de demi-mesures. Il faut une réforme complète, radicale, depuis le premier échelon jusqu'au dernier de l'échelle judiciaire, — pénale, criminelle et civile. — à part les perfectionnements de détail et de procédure.

En résumé, le Gouvernement à l'air de dire qu'il se laissera forcer la main dans les questions de colonisation et de chemins de fer et en bois, qu'il ne prendra l'initiative que pour amender l'administration de la justice, et qu'il sera énergique dans l'imbroglio du partage de la dette. C'est peu, mais c'est déjà quelque chose. Au fond, le ministère Chauveau semble un peu reculer devant une partie de sa mission et vouloir jeter sur les épaules de la législature la plus grande partie de la responsabilité. Aux députés appartient donc la tâche de changer en réalité le programme embryonnaire du Gouvernement, et d'en faire le point de départ de la grande politique de chemins de fer et de progrès matériels de tous genres, que réclame et qu'exige toute la population du Bas-Canada.

J. A. MOUSSEAU.

ÇÀ ET LÀ.

M. BARNARD.

Nous avons déjà plusieurs fois exprimé nos désirs et nos espérances au sujet de la mission de M. Barnard en Europe ; nous avons applaudi à la pensée d'attirer dans ce pays une émigration qui pourrait être une source de force nationale et

de prospérité matérielle. Nous verrions avec bonheur des colonies belges et françaises s'établir au milieu de nous. Comme nous l'avons déjà dit, ces petites colonies seraient autant d'écoles d'agriculture et d'industrie pour notre population.

Aussi, nous sommes heureux d'apprendre que l'émigration belge promet enfin de devenir une réalité, grâce à l'énergie et à l'activité de M. Barnard. Un prêtre dévoué, l'abbé Verbiste, est venu au milieu de nous pour voir de ses propres yeux les ressources que notre pays offre. Avant d'engager ses compatriotes à laisser leur patrie, il veut être bien certain qu'ils trouveront des compensations aux peines de l'exil dans le succès de leur établissement. Le plan de M. Barnard est judicieux et ne peut manquer de produire d'excellents résultats. Sachant que le grand obstacle au succès de l'émigration est la misère et le trouble que l'émigrant rencontre en arrivant ici, M. Barnard a songé à écarter cet obstacle. Il ne veut pas que les premiers venus découragent les autres et répandent dans les pays d'où ils viennent l'idée que l'émigration est une folie. Après avoir créé en Belgique un mouvement favorable à l'émigration, il est venu en Canada pour s'entendre avec les autorités sur les conditions d'établissement qu'on pourrait offrir à ceux qui se proposent de venir ici.

LA COMMISSION GÉOLOGIQUE.

M. Blain de St. Aubin qui s'intéresse toujours si vivement au sort de sa patrie d'adoption, vient de publier d'excellents articles sur les rapports de la commission géologique du Canada. Il a su tempérer la sécheresse et augmenter l'utilité de l'analyse par des remarques judicieuses, des sentiments patriotiques.

On sait que la commission géologique fut fondée dans le but d'explorer notre pays et d'en faire connaître la composition chimique et les richesses naturelles.

Cette commission, fait de temps en temps des rapports intéressants et utiles qui appuient fortement l'opinion de ceux qui croient que le Bas-Canada possède les éléments les plus féconds de progrès matériel.

M. Blain de St. Aubin, se plaint avec raison que ces rapports ne sont pas assez lus et étudiés, que les Canadiens-Français ne se portent pas avec plus d'ardeur vers les études pratiques si nécessaires à notre avenir. Nos lecteurs pourraient voir comme ses idées s'accordent bien avec les nôtres sur cette question.

Voici ce qu'il dit en terminant :

Mais j'observe, avec peine, que parmi les attachés à l'exploration géologique du Canada, il n'y a pas un seul Canadiens-Français. Et pourquoi cela ? N'existe-t-il donc, pour les Canadiens-Français, d'autres professions libérales que le journalisme, le barreau, le notariat, la médecine et les emplois publics ? Il n'y a pas bien des années que les journalistes entreprennent sérieusement d'engager les jeunes gens Canadiens-Français à se porter, en plus grand nombre, vers l'étude du génie civil, de la mécanique, de la chimie, de la télégraphie, de la sténographie, et d'autres sciences pratiques dont les applications se feront chaque jour plus en grand dans notre pays où le champ des améliorations matérielles est sans limites. J'osai, moi, très-humble, m'associer à ce mouvement dès 1862. (Voir le Journal de Québec depuis cette époque.) Aujourd'hui, grâce à la bienveillante influence qu'ont bien voulu exercer, depuis une quinzaine d'années surtout, des hommes politiques aussi dévoués à leurs nationaux qu'intelligents dans leurs efforts, aujourd'hui nous comptons des ingénieurs Canadiens-Français, — et des plus habiles, — dans les bureaux du ministère des Travaux-Publics, sur le chemin de fer intercolonial, sur la ligne du chemin du Pacifique, et celle du chemin de fer du Nord. Aujourd'hui, une compagnie de télégraphe offre à un opérateur Canadien-Français la direction d'une immense ligne qui s'étendra jusqu'au Fort Garry, (voir les journaux du mois de septembre, 1871,) et dans les bureaux de cette même compagnie, des Canadiens-Français comptent au nombre des opérateurs les plus habiles. Enfin, je tiens d'une personne qui voyage fréquemment aux États-Unis, et dont les assertions n'admet-

tent pas, pour moi, le doute, je tiens de cette personne qu'aux États-Unis, dans presque toutes les grandes manufactures, il y a, parmi les chefs d'exploitation et les contre-maitres les plus habiles, un grand nombre de Canadiens-Français."

Loin de moi la pensée de détourner les jeunes gens des études classiques par lesquelles se maintient et s'élève le niveau intellectuel d'une population. Je dirai même aux jeunes gens nés avec de la fortune : "Commencez toujours par faire vos études classiques, vous n'en serez que plus aptes à les étudier." Mais au jeune homme devant lequel, au sortir du collège ou de l'université, doit se dresser le primo vivere impitoyable, je dirai, dans presque tous les cas : "Dirigez plutôt vos études vers les sciences pratiques, c'est le moyen de vous assurer un emploi lucratif dès votre sortie de l'école."

Oh ! quelle profondeur d'observation dans cette satire qu'un auteur Allemand de la fin du dernier siècle adressait aux éternels ennemis de l'Allemagne, aux Français alors vainqueurs : "Le Français est un être qui cultive avec soin ses moustaches, mais s'inquiète fort peu d'étudier la géographie."

Et par géographie, l'auteur Allemand veut dire certaines sciences pratiques trop négligées en France. Quelle sanglante vérification ce jugement a reçu pendant l'effroyable guerre de 1870-71 !

Or, nous vivons en société avec une population d'une tournure d'esprit éminemment pratique. Tâchons de prendre ce qu'il y a de bon dans cette disposition d'esprit de nos concitoyens anglais, et puisque, — comme le prouvent les faits mentionnés plus haut, et bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer ici, — nous sommes nés avec les aptitudes nécessaires pour réussir dans l'application des sciences, marchons courageusement dans les sentiers qui nous sont ouverts. ... "Et quacumque viam dederit Fortuna sequamur."

(Virgile, — *Énéide*.)

Autrement, de jour en jour, nous aurions à regretter davantage une négligence, une apathie qui finiraient par devenir gravement coupables.

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa, octobre 1871.

En venant de St. Boniface à St. Paul, Mgr. Taché rencontra O'Donohue et O'Neil qui après des hésitations avouèrent qu'ils se rendaient à la Rivière-Rouge pour organiser un soulèvement contre le gouvernement. Monseigneur chercha vainement à leur faire abandonner cette folle entreprise. Il s'empressa alors d'informer le gouverneur Archibald, ainsi que le gouvernement d'Ottawa du danger qui menaçait la colonie et continua son voyage. Au poste suivant, il rencontra M. McMicken qui arrivait d'Ottawa avec \$65,000 qu'il transportait au Fort Garry pour le gouvernement de Manitoba. M. McMicken voyageait en toute sécurité et serait tombé infailliblement entre les mains d'O'Neil, si Monseigneur ne l'eût averti à temps du danger qui le menaçait. M. McMicken saisi de crainte pour la sûreté du trésor dont il était porteur, laissa la diligence dans laquelle il avait voyagé jusque-là, et engagea une voiture spéciale qui franchit à grande vitesse, pendant la nuit, le poste où O'Neil et ses amis attendaient l'arrivée par la diligence de M. McMicken et de ses \$65,000.

Le Globe et ses pareils ne trouvent-ils pas que pour un évêque rebelle, ce n'est pas si mal. Mais non, ils vont sans doute trouver moyen de dire que cela n'est pas naturel, qu'il devait y avoir quelque chose là-dessous. Ces pauvres anglais, ils ne sont pas chanceux, il paraît que Riel est plus populaire que jamais à la Rivière-Rouge. Il faut que ce Riel soit un brave et loyal garçon pour ne pas se laisser entraîner hors de son devoir par toutes les infamies qu'on lui fait : car on le sait, ce n'est pas la peur qui le fait agir, c'est un homme qui a le cœur plus haut que cela.

Dans le compte-rendu que nous avons fait de la première séance du Cercle-Canadien, quelques-uns ont appliqué à M. Rainville des remarques qui étaient faites pour certains membres de l'Institut-Canadien, et ils en ont tiré des deductions très-défavorables à ce jeune monsieur. N'ayant en vue que